

Association des Ombudsmans de la Méditerranée

جمعية الأوبوسمان المتوسطيين

Asociación de Ombudsman del Mediterráneo

Association of Mediterranean Ombudsmen



Deuxième Rencontre du Réseau des Ombudsmans de la Méditerranée

Marseille, 18 - 19 décembre 2008

« Ombudsmans de la Méditerranée : les défis d'un espace communs »

Rapport de l'Assemblée Générale

Marseille, 19 décembre 2008

1. Point financier sur l'organisation de la Rencontre

Le Médiateur de la République française présente le bilan financier de l'organisation de la rencontre, basée sur la franchise et la transparence.

Transports et transferts	47 060,00 €
Hébergement	12 460,00 €
Séminaire et frais techniques	19 730,34 €
Traduction	18 409,69 €
Etude AOM	6 003,95 €
TOTAL	103 663,98 €

NB : la majeure partie des dépenses est liée au transport. L'hébergement ne s'élève qu'à 12 460 €, grâce à l'excellente négociation des prix réalisée par l'équipe d'organisation. Le principe retenu est celui d'un hébergement agréable mais pas luxueux, conformément aux principes de fonctionnement des institutions de médiation. Le dîner a été offert par la Ville de Marseille, pour un montant d'environ 15 000 €.

Le financement a été divisé à parts égales entre Diwan Al Madhalim, le Défenseur du Peuple Espagnol et le Médiateur de la République, à hauteur de 30 000 € chacun. L'Organisation Internationale de la francophonie a contribué à hauteur de 20 000 €. L'ajustement se fera par une réduction égale de la contribution des trois institutions organisatrices.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

2. Création de l'Association des Ombudsmans de la Méditerranée (AOM) et adoption des statuts

Des interrogations ont été émises sur la situation juridique des différents membres. Le Médiateur de la République constate que la Rencontre a été marquée par des débats extrêmement professionnels et riches. Il importe donc de ne pas tomber dans le piège de se transformer en tribune politique. Pour cela, il faut rester dans le champ professionnel des mandats et des pouvoirs des ombudsmans, mais dans l'esprit de Marseille et de la Méditerranée, en s'appuyant sur l'exemple de l'Union Pour la Méditerranée. Ainsi, tous les participants à cette rencontre seront considérés comme membres fondateurs de l'association, sous réserve d'une expertise juridique dans l'année qui suit pour voir si chaque institution correspond bien aux critères fixés par les statuts, et comment elle doit évoluer. L'Ombudsman d'Israël vote les résolutions du congrès, mais s'abstient lors de l'élection du Conseil d'Administration compte tenu, notamment, de l'incertitude juridique de la situation de la Commission indépendante des droits de l'Homme de l'Autorité palestinienne. Le Médiateur français relève qu'il s'agit d'une volonté de garder une position ; il salue également la volonté exprimée par les représentants de l'Autorité palestinienne de respecter cet esprit de modération, d'écoute, d'échange et de dialogue qui a prévalu pendant toute la réunion.

La création de l'Association des Ombudsmans de la Méditerranée, l'adoption des statuts et l'octroi à tous les participants à la Rencontre de Marseille du statut de membre fondateur sont acceptés à l'unanimité. A la demande des participants, le Bureau réalisera une étude permettant de déterminer les différentes qualités de membres (**votants et associés**).

3. Election du Conseil d'administration

Président	M. Moulay Mhamed IRAKI	Wali Al Madhalim, Maroc
Premier Vice Président	M. Enrique MÚGICA HERZOG	Défenseur du Peuple, Espagne
Deuxième Vice Président	M. Mounir FAKHRI	Membre du Conseil national des droits de l'Homme, Egypte
Secrétaire général	M. Jean-Paul DELEVOYE	Médiateur de la République, France
Trésorier	M. Joseph SAID PULLICINO	Chief Justice Emeritus (Ombudsman), Malte
Membres du Conseil d'administration	Dr. Mamdouh ACKER	Commissaire général de la Commission indépendante pour les droits de l'Homme, Autorité palestinienne
	M. Jurica MALČIĆ	Ombudsman du peuple, Croatie
	Dr. Yorgos KAMINIS	Ombudsman, Grèce
	Juge Micha LINDENSTRAUSS	Ombudsman, Israël
	Mme Alifa CHAABANE FAROUK	Médiateur administratif, Tunisie

La composition du conseil d'administration et du Bureau est adoptée à l'unanimité ; l'Ombudsman d'Israël ne prend pas part au vote.

4. Observateurs

Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme	Mme Navanethem PILLAY
Délégué à la Paix, à la Démocratie et aux droits de l'Homme, Organisation Internationale de la Francophonie	M. Hugo SADA
Directeur du Comité permanent des droits de l'Homme de la Ligue arabe	M. Rached GHALEB
Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe	M. Thomas HAMMARBERG
Médiateur européen	M. Nikiforos DIAMANDOUROS

5. Cotisations

La proposition d'établir la cotisation annuelle de chacune des 23 institutions membres (**y compris l'institution turque**) à **500 euros** est adoptée à l'unanimité. Cela fixe les ressources indépendantes annuelles de l'association à 11 500 euros.

6. Prochaine Rencontre de l'Association

Le Défenseur du Peuple de l'Espagne indique qu'il ne sera pas en mesure d'accueillir la Troisième Rencontre dans son pays, étant donné qu'il organise déjà en 2009 un événement d'ampleur, la Rencontre de la Fédération Ibéro-Américaine des Ombudsmans, réunissant les Défenseurs de l'Andorre, du Portugal, de l'Espagne, de Puerto Rico et de pays d'Amérique Latine.

L'Ombudsman de Grèce accepte d'organiser la **prochaine Rencontre de l'association à Athènes en 2009**. Il souhaite qu'elle se déroule sous l'égide de l'Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (**OCDE**) qui sera présidée par la Grèce.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Adoption de la Résolution finale

Le Secrétaire général remercie les participants pour l'esprit de dialogue qui a guidé cette rencontre, durant laquelle les participants ont plus cherché à trouver des réponses qu'à poser des questions.

Le Président présente ses remerciements aux participants pour le succès de la réunion, couronnée par la création de l'association, espace où seront échangées expériences et idées, et où seront défendus les principes des droits de l'Homme. Il exprime également sa reconnaissance pour la confiance que lui ont témoigné ses collègues en l'élisant comme Président. Cette élection est un honneur et une responsabilité.

Le Président remercie le Médiateur de la République française et le Défenseur du Peuple de l'Espagne, ainsi que leurs équipes, pour l'excellente organisation de la Rencontre. Il évoque le projet de résolution présenté par le Royaume du Maroc à l'assemblée générale des Nations Unies.

Le Maroc est disponible pour organiser un séminaire international réunissant les institutions et associations internationales des Ombudsmans pour une meilleure concertation et coordination, afin de renforcer le statut de ces organisations au niveau international.

Les rapporteurs présentent le rapport général de la Rencontre, qui est adopté. Le Président remercie les deux rapporteurs.

Le Secrétaire général soumet aux participants le texte de la Résolution finale en français.

La Résolution finale est adoptée à l'unanimité.

Le Président clôture la Rencontre.